

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 18 MAI 2020 - 50^e ANNÉE - N° 1190 - 3,50 €

Médailles

Jour après jour, pendant le confinement, les médias n'ont pas tari d'éloges sur le dévouement sans bornes de ceux qu'on envoyait au « front » sans masques, sans blouses et sans gants.

Ces dithyrambes ne sont plus de mise. Le « retour à la normale », pour l'hôpital public, cela signifie le retour aux anciennes pratiques. Les directions de certains établissements cherchent à nouveau à comprimer les dépenses en incitant le personnel à prendre des jours de récupération afin de payer moins d'heures supplémentaires. Le gouvernement donne d'ailleurs l'exemple en matière de bas procédés puisqu'il a attendu un mois pour prendre le décret relatif à la prime promise à certains membres du personnel hospitalier : annoncée par Emmanuel Macron, le 25 mars, décidée en conseil des Ministres, le 15 avril, c'est sous la pression des manifestants que la prime sera versée en mai et juin.

En revanche, le gouvernement annonce qu'une « médaille de l'engagement » sera décernée aux soignants, qui bénéficieront d'un hommage le 14 Juillet. C'est se moquer ouvertement de ceux qui réclament des moyens pour l'hôpital public et des augmentations de salaires. Vivement interpellé par des infirmières de La Pitié-Salpêtrière le 15 mai, Emmanuel Macron a annoncé un « plan massif » et promis de mettre fin à la « paupérisation » des personnels.

Tous ceux qui ont applaudi à leur fenêtre le soir à 20 heures auront à cœur de descendre dans la rue aux côtés des soignants pour exiger qu'on passe des paroles aux actes. ■



StopCovid : un choix cornélien

L'application StopCovid est-elle une nouvelle restriction apportée aux libertés publiques ou un outil citoyen de survie ?

Alors que le chef de file des députés LREM avait estimé que « le vote n'apporterait rien de plus », le chef du gouvernement s'est résigné à soumettre prochainement à un suffrage spécifique du parlement son projet de déploiement de l'application StopCovid. La faisabilité tech-

nique et l'efficacité de cet outil de traçage numérique restent à démontrer. Elles dépendent de facteurs qui échappent à un exécutif confronté à l'épreuve de son plan de déconfinement. Sa mise en œuvre nécessitera l'accord préalable d'une représentation nationale divisée

en raison des craintes que fait naître l'idée même d'une surveillance généralisée de la population. Au-delà des aspects juridiques, StopCovid nous renvoie à la forme de vie que nous voulons privilégier et à notre consentement aux dérives du numérique. **Pages 2 et 3.**

Emmanuel Mounier

Quel héritage le fondateur d'*Esprit*, disparu en 1950, a-t-il laissé à ses successeurs ?

Le créateur du personnalisme cherchait une nouvelle voie au-delà du capitalisme et du marxisme et préconisait une révolution spirituelle. Fondée en 1932, la revue *Esprit* affirme cette ambition révolutionnaire avant guerre, puis temporairement sous Vichy, avant de s'engager dans la Résistance. Après la Libération, Mounier, catholique résolument antimarxiste,

rêve d'humaniser le système soviétique et sa revue ne se dégagea de l'emprise communiste que longtemps après sa mort. Avec Jean-Marie Domenach, Paul Thibaud et Olivier Mongin, *Esprit* a poursuivi son aventure intellectuelle sur une ligne antitotalitaire puis dans la mouvance de la Deuxième gauche. La chronique de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

Page 4 : Air France et le vol des dindons.

Page 6 : Pékin et Taïwan : les deux modèles chinois.

Page 12 : Emmanuel Todd et le cycle des Gilets jaunes.

Page 14 : Des royalistes contre les nazis : Jean de Launoy.

Page 16 : Éditorial
La décision de Karlsruhe.

StopCovid : les apprentis sorciers

Après l'enfermement, le bracelet électronique. Cette formule abrupte et contestable peut résumer les dangers potentiels pour les libertés dont on charge l'application StopCovid en cours de développement. Elle ne les épuise cependant pas, surtout si on accepte de se passer soi-même la menotte numérique.

Réservé il y a encore un mois sur son utilité, le gouvernement a décidé de faire de l'outil de traçage numérique SopCovid une des briques de son plan de sortie progressive du confinement, avec la généralisation des tests. Développé dans l'urgence, le projet, qui n'existe pas encore à l'état de prototype, a pour but de reconstituer les chaînes de transmission du virus, en détectant les contacts qu'un possesseur de smartphone a pu avoir avec une personne contaminée.

La date du 11 juin annoncée pour son déploiement ne sera peut-être pas respectée, en raison de difficultés techniques. La transmission des données s'effectue en effet grâce à la technologie Bluetooth qui devrait être en permanence activée pour que StopCovid fonctionne à pleine capacité. Or, à ce jour, ni Apple ni Google, dont les systèmes d'exploitation équipent la quasi-totalité des smartphones n'entendent le permettre... arguant de problèmes de confidentialité.

Autre difficulté, l'efficacité du système suppose l'utilisation de l'application par plus de 60 % de personnes. Tous les Français n'étant pas équipés de smartphone, des études seraient en cours pour permettre une installation sur des téléphones inintelligents ou des objets connectés. Mais on ignore combien de personnes consentiront à télécharger l'application et à la faire tourner. Or le projet repose sur le volontariat.

Les limites du volontariat. Volontariat : c'est le maître mot répété à l'envie pour faire taire les très nombreuses critiques et oppositions suscitées par l'idée même d'un traçage numérique, y compris dans les rangs de la majorité et chez des scientifiques, au nom des libertés publiques. Les motifs d'inquiétude ne manquent pas, en effet. Après les restrictions de libertés permises par l'état d'urgence, il n'est pas aberrant de craindre un fichage généralisé de la population. Face à cette peur d'un



fichage de grande ampleur, le gouvernement, la Commission nationale de l'informatique et des libertés de France (Cnil) et les entrepreneurs du numérique se veulent rassurants. Ils ont mis en avant, outre le volontariat, la garantie de l'anonymat, le caractère temporaire de la mesure, la confidentialité des données, la limitation de leur usage. Sans convaincre.

On affirme, la main sur le cœur, qu'il n'y aura pas de contrôle des déplacements comme à Taïwan et que les forces de l'ordre ne pourront pas, à l'exemple d'Israël, géolocaliser les personnes contaminées. On invoque la garantie

juridique du Règlement général sur la protection des données (RGPD), texte européen dont l'inefficacité est pourtant patente. Le Premier ministre, qui a rejeté le recours à la technologie du GPS, assure que ne sera recueillie « aucune information sur l'identité de la personne croisée ». Mais pour remonter les chaînes de contamination, il faudra bien que les « brigades » mises en place contactent les anonymes rencontrés par le contaminé. Par ailleurs, comment croire que la mesure sera temporaire alors qu'on annonce une crise longue, susceptible de se répéter et que l'expérience montre l'habitude prise de pé-

renniser les mesures d'urgence ? Enfin quel crédit accorder à la fable d'une garantie de confidentialité des données quand on connaît les risques de piratage et l'habileté des grandes firmes à détourner les données collectées de leur finalité première, ce qu'a démontré l'affaire Cambridge Analytica ? Quand au volontariat, il atteindra ses limites avec la pression des autorités sanitaires, de son employeur ou de sa famille.

Le civisme aura un prix Ce volontariat n'a d'ailleurs pas de sens, pas plus que le principe de proportionnalité des moyens mis en oeuvre, si l'objectif poursuivi

Souveraineté numérique

Le bras de fer opposant le gouvernement à Apple jette une lumière crue sur notre dépendance numérique. En refusant un accès illimité à Bluetooth, la société californienne peut empêcher le déploiement de StopCovid. Cette opposition, qu'elle justifie par des raisons techniques, s'explique peut-être par le choix français d'un stockage « centralisé » et contrôlé par les autorités des données, contre le modèle « décentralisé » prôné par les Gafa, avec des perspectives de juteux profits dans le domaine de la santé. Elle tire sa force d'un monopole technique, notamment en matière de systèmes d'exploitation. Elle bénéficie de la déterritorialisation du droit américain qui s'applique car les serveurs, les logiciels, les procédés de cryptage et les algo-

rithmes sont américains. La souveraineté numérique s'impose pour notre sécurité. Elle conditionne la possibilité d'exercice de notre modèle de liberté, à condition de ne pas céder à l'illusion d'ériger la souveraineté en absolu se suffisant pour satisfaire nos exigences de liberté. Un premier pas vers la souveraineté numérique consiste à héberger nos données sur nos serveurs et à les soumettre à notre droit. Partisans de cette souveraineté numérique, des parlementaires ont réclamé une révision constitutionnelle pour une charte du patrimoine commun des données numériques. Leur louable intention juridique ne doit pas occulter la nécessité d'une réflexion sur le pouvoir envahissant du numérique. Vastes chantiers pour le « monde d'après ». ■

est de limiter la propagation d'un virus. Nous avons des pudeurs de gazelles vis-à-vis de l'usage de nos données alors que nous les distribuons généreusement par nos achats et nos consultations d'internet. En toute logique, le téléchargement et le fonctionnement de l'application devraient être imposés et les refus sanctionnés. D'ailleurs, rien ne justifie un soi-disant droit à la désobéissance civile quand les lois restrictives de nos libertés sont le produit de l'expression de la souveraineté populaire.

L'observation du comportement des Français face à l'épidémie augure d'un volontariat massif, même s'il requiert une confiance qui fait défaut à l'exécutif. Ce civisme ne sera pas sans conséquence. La priorité absolue accordée à la vie biologique, légitime instinct de survie, est en effet grosse d'une détérioration de nos relations sociales et d'un renforcement de notre soumission à l'emprise du numérique. Nous prendrons l'habitude d'adapter nos comportements aux avantages que nous trouverons en nous conformant aux prescriptions d'algorithmes définis par des sociétés qui prendront le pas sur les institutions, surtout dans le domaine de la santé. « Avec les bonnes applications tous les bogues de l'humanité deviennent mineurs », résume un essayiste. Mais ce n'est pas notre téléphone qui décidera de notre avenir. C'est le libre choix que nous ferons de son utilisation. ■

LAURENT LAGADEC.

Ultralibéraux à l'offensive

Les profiteurs du « monde d'avant » se mobilisent pour que rien ne change. Mais l'actualité apporte des preuves manifestes de la malfaisance du capitalisme financier.

LA PANDÉMIE EST LOIN D'ÊTRE TERMINÉE, mais le déconfinement s'accompagne du retour en force des promoteurs de l'ultralibéralisme. Ministres, députés, patrons, petites-mains des officines de propagande, tous donnent de la voix. Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie – oui, celle qui conseillait de « faire de bonnes affaires en Bourse » lors de la panique boursière de mars – annonçait, avant le 11 mai, qu'il faudrait « travailler plus ». C'est maintenant le président du groupe sénatorial Les Républicains au Sénat, Bruno Retailleau, qui réclame la suppression des 35 heures...

Comme de bien entendu, Agnès Verdier-Molinié sonne avec ardeur la charge ultralibérale. Directrice de la Fondation IFRAP, une officine de propagande mal camouflée en « institut de recherches », l'omniprésente personne, qui revendique 4 541 « passages-médias » en dix ans, a repris sa campagne en faveur de coupes massives dans les dépenses publiques, de l'allongement de la durée du travail et de la baisse des impôts sur le capital. C'est la médecine mo-



Agnès Pannier-Runacher.

lièresque appliquée à l'économie : on saigne, on purge, sans négliger d'appliquer la recette meurtrière à l'hôpital public, pour lequel Agnès Verdier-Molinié n'a cessé de réclamer des réductions de personnels et des fermetures d'établissements.

Comme les idéologues du communisme naguère, les propagandistes ultralibéraux tirent argument des échecs du système pour promouvoir son perfectionnement : travailler plus, produire plus, grâce à des entreprises toujours plus libres d'opérer sur le marché mondial. Oubliées, les pénuries provoquées par les délocalisations ! Oubliées, les conséquences désastreuses de l'austérité budgétaire !

Oublis impossibles : le capitalisme à front de taureau ne cesse de se rappeler à notre mauvais souvenir. A la mi-mai,

c'est Sanofi qui faisait scandale en annonçant que les pré-commandes d'un éventuel vaccin contre le Covid-19 seraient réservées aux États-Unis. Motif : une agence américaine a versé 30 millions de dollars à Sanofi et participe donc à la prise de risque. La direction de Sanofi tient donc pour négligeables les 1,5 milliards d'euros de crédit d'impôt recherche français qu'elle a reçus en dix ans.

Emmanuel Macron et Édouard Philippe ont fait part de leur indignation, le Premier ministre a affirmé que « l'égal accès de tous au vaccin n'est pas négociable », comme s'il faisait la loi dans ce groupe pharmaceutique détenu à 61% par des capitaux étrangers. Pour reprendre le contrôle de la conception et de la production de médicaments, il faut, à rebours du discours libéral, reconstituer un pôle public, comme le demande la Nouvelle Action royaliste depuis un quart de siècle.

C'est aussi General Electric qui se signale à notre attention en annonçant de nouvelles délocalisations aux États-Unis et en Arabie saoudite de son activité de réparation sur le site de Belfort. Le prétexte, c'est la pandémie qui ralentirait la production du site. Là encore, à l'encontre du laisser-faire libéral, l'intervention de l'État est requise – immédiatement. ■

SYLVIE FERNOY.

L'Écho du net

■ **Fake State.** - C'est le titre d'un livre à paraître en septembre prochain (H&O Editions) et écrit par Frédéric Farah, économiste, enseignant à l'Université Panthéon-Sorbonne et chercheur affilié au centre de recherche Philosophie, Histoire et Analyse des Représentations Économiques (Phare). Sur le blog *Voix de l'Hexagone*⁽¹⁾, l'auteur évoque dans un premier temps le confinement sanitaire qui nous est imposé depuis mars : « Qu'est-ce que le confinement dans le fond ? D'abord l'aveu d'un État et de ceux qui le conduisent au sommet d'avoir précipité la Nation vers une étrange défaite en temps de paix. Le désarmement sanitaire, l'infection de l'hôpital par des logiques managériales, l'obsession comptable, ont placé notre

système de santé dans l'incapacité d'affronter des situations inédites. Le pouvoir, ignorant la colère hospitalière, a répondu par son arme favorite à la grève des urgences et à la démission des directeurs hospitaliers : le mépris » et ses dramatiques conséquences économiques et sociales. « Le confinement, comme arme de dernier recours aura été également une arme de destruction sociale, psychologique et économique massive. Économiquement, l'impact du confinement est impressionnant, et ce n'est que le début. Mais l'économie, ce sont des hommes et des femmes qui travaillent, entrepreneurs, font vivre des familles, inventent un avenir, qui sont à la peine, qui s'inquiètent. Demain, la disparition d'entreprises, de restaurants, de cafés, de services et de bien des activités, sera sans pitié pour tant de ces hommes et

de ces femmes. Le corps social sort exsangue de ce confinement, sans compter ceux qui ont porté à bout de bras le semblant de normalité qui a prévalu pendant ces interminables semaines : caissiers, manutentionnaires, livreurs ubérisés, chauffeurs routiers, et j'en passe. Cette France moquée, appauvrie qui a servi de rempart pour la France des métropoles. »

Puis il nous explique pourquoi ce qu'il nomme le fake state ne sera pas en mesure d'aider les citoyens que nous sommes à sortir de l'ornière dans laquelle il nous a précipités : « Le fake state, c'est la situation d'impuissance volontaire dans laquelle l'État s'est placé. L'État s'est dépouillé des attributs de sa puissance : abandon de sa monnaie, budget noyé dans la contrainte européenne, fin de toute politique industrielle, de toute politique commerciale, soumission de notre ordre juri-

dique à l'ordre européen. Le fake state a livré la nation aux vents mauvais de la mondialisation et de sa terrible filiale, l'Union européenne. La liste serait longue et la colère inextinguible. Et pour nous, elle le sera ». En conclusion, il lance un appel à la disparition de ce fake state pour mieux reconstruire un État stratégique et soucieux de défendre le bien commun : « Nous citoyens, devons imaginer ensemble et loin de cet appareil étatique, la reprise en main de notre destin. Aujourd'hui notre Nation comme continuité historique, comme corps politique est entrée en eaux troubles. Le chantier pour la sauver, la projeter vers un avenir meilleur est immense. »

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://voixdelhexagone.com/2020/05/08/fake-state-coronavirus-et-nous-par-frederic-farah/>

Air France ou le vol des dindons

Question première : pourquoi l'État conduit-il aussi mal sa politique d'investissement ? Question secondaire : pourquoi le citoyen a-t-il souvent l'impression de se faire berner ?

Nous avons déjà posé ces questions, en 2010, dans un article publié ici même⁽¹⁾ sur l'artifice financier utilisé par le gouvernement Fillon lors du sauvetage de BNP Paribas : l'octroi d'un prêt subordonné (portant risque de capital), assorti d'une rémunération dérisoire, qui plus est plafonnée. L'État et la nation s'étaient ainsi privés d'une substantielle plus-value, estimée à 5,6 milliards d'euros.

L'histoire se répète aujourd'hui avec Air France. - Le gel de la quasi-totalité des vols nationaux et internationaux d'Air France cloue ce fleuron national au pilori des entreprises en risque de faillite. La capitalisation boursière de l'entreprise – estimée à 1,9 milliard d'euros à fin avril –, est en effet nettement insuffisante pour faire face aux pertes d'exploitation que générera inévitablement la crise.

La presse s'est largement fait l'écho du plan de sauvetage financier opéré par l'État français, sous la forme d'un prêt de 7 milliards d'euros. Ce que les journaux ont moins commenté, c'est que le groupe de banques qui apportera ce prêt bénéficiera d'une garantie de l'État non pas à hauteur de 70 ou de 80 % mais de 90 %, comme pour une PME. Les banques limiteront ainsi leur risque à 700 millions d'euros, laissant à la puissance publique, et donc aux contribuables français, une ardoise potentielle de 6,3 milliards d'euros !

Pour quelle raison l'État n'agit-il pas comme un investisseur « normal » ? Dans l'univers du capital-investissement, un financier qui décide d'investir dans une affaire en difficulté, va parier sur la capacité de l'entreprise à retrouver le chemin de la rentabilité et à présenter une valorisation attractive dans les années qui suivront son investissement. Tout investisseur intéressé par une entreprise en situation dite de « retournement » sait qu'il prend un risque important. Il ne sera donc pas économe de son temps, il va rapidement mettre au point une stratégie rigoureuse et placer, à la tête de la firme, une équipe solide, capable de mener à bien ladite stratégie. Imaginer qu'un investisseur qui injecte plusieurs fois en capital la valeur de l'entreprise puisse non seulement ne pas avoir de stratégie mais se désintéresser du sort de son investissement est du pur domaine de l'irrationnel.

Par ailleurs, tout investisseur a des comptes à rendre à ceux qui lui prêtent de l'argent, à ses « bailleurs de fonds ». Les sociétés d'investissement s'appuient sur des règles précises qui fixent les critères et le niveau de leur intervention, le profil des



personnes qui doivent être associés à la décision, leur niveau d'expérience... tous éléments de nature à créer la confiance entre ces sociétés et ceux qui leur confient leurs capitaux : fonds de pension, assureurs, mutuelles, institutionnels divers, et fortunes privées.

Énoncer ces deux séries d'évidences, c'est donc interroger l'État et ses serviteurs sur les bases mêmes de leur projet :

- quelle est la stratégie d'investissement de l'État au capital d'Air France ?

- quel est l'horizon d'investissement de l'État chez Air France ?

- quel est le retour sur investissement attendu ?

Ces questions sont d'autant plus légitimes que Bruno Le Maire est un ministre plutôt avisé sur le plan financier. Il a su mettre en place assez rapidement un plan de sauvetage des entreprises françaises qui subissent de plein fouet les effets de la crise sanitaire. Les prêts garantis par l'État ont joué un rôle positif, ils ont permis de mobiliser l'ensemble du réseau bancaire et la plupart des banques ont joué le jeu. En un peu plus d'un mois, à fin avril, sur les 409.000 demandes de prêts déposés dans les banques, entreprises et pools bancaires, plus de 300.000 ont déjà été décaissés pour un montant total de 48 milliards d'euros, ce qui représente en moyenne 150 à 190.000 euros⁽²⁾ par entreprise bénéficiaire. Le ministre de l'Économie et des Finances avait même évoqué – avec le Medef d'ailleurs – la possibilité, dans des situations extrêmes,

de nationaliser certaines entreprises. Mais sur ce point, il n'a manifestement pas été suivi !

Or, au-delà de quelques effets d'annonce sur l'engagement pris par Air France de supprimer ses vieux appareils et son impact écologique, on cherche toujours à comprendre la stratégie poursuivie par l'État vis-à-vis de l'opérateur aérien.

L'État va investir, mais en prêtant ! L'État aurait pu faire le choix d'apporter sa contribution de 7 milliards d'euros directement en capital. Auquel cas, il se serait retrouvé en situation de contrôle quasi absolu de la compagnie, très loin devant les autres actionnaires de référence (État néerlandais, Delta Airlines, China Airlines, collège des employés), ce qui lui permettait de mettre Air France à l'abri en cas de crise grave et durable. En intervenant sous forme de garantie de prêt, ce n'est clairement pas cette stratégie de souveraineté qu'il a choisie.

En investisseur avisé, il aurait également pu panacher son investissement en capital et en dette. En investissant simplement 1,9 milliards en capital et le solde en dette, soit 5,1 milliards d'euros, il devenait largement majoritaire dans l'entreprise sans assumer tous les risques. Le moment de grâce économique revenu, sur la base du cours de bourse le plus élevé des 12 derniers mois, l'État pouvait espérer doubler sa mise, réaliser près de 2 milliards de plus-values, faire faire une bonne affaire à la nation et à ses contribuables. Eh bien non ! En consolidant simplement l'endettement de l'entreprise, il perd sur les deux tableaux : sur celui de la souveraineté et sur celui de la plus-value. Quant à l'horizon d'investissement de l'État dans Air France, il ne relève là encore d'aucune stratégie réfléchie, puisqu'il se limite au simple échéancier d'un crédit bancaire.

En opérant ainsi, le pouvoir actuel reproduit les mêmes erreurs qu'au moment du sauvetage des banques en 2010. Il prive la nation du bénéfice d'importants retours sur investissements, en cas de nationalisation temporaire, ou bien de la maîtrise d'une compagnie stratégique nationale, dans le cas d'une nationalisation durable. En revanche, en cas de fiasco, l'essentiel du risque est porté par le contribuable.

Comme nous l'avions déjà dit en 2010, l'investissement en dette pure relève de l'escroquerie politique. ■

JEAN LATOUR.

(1). Cf. *Royaliste*, n°970, 25 octobre 2010.

(2). Source « Public – Sénat » <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/prets-garantis-par-l-etat-48-milliards-d-euros-accordes-aux-entreprises-182228>

Les États-Unis dans la tempête

La crise du Covid 19 fracture la société américaine et envenime le débat politique, avec, en toile de fond, une élection présidentielle à venir plus incertaine que jamais.

DANS UN PREMIER TEMPS, le président américain s'en est pris, le 15 avril, au Congrès : il a menacé de suspendre ses travaux au motif d'un absentéisme trop important qui empêche la nomination de certains hauts fonctionnaires et le vote de budgets supplémentaires. D'où des débats houleux dans les médias pour déterminer si le président avait ou non le droit d'utiliser cette procédure, ce qui aurait été une première dans l'histoire américaine. Les démocrates ont répliqué que leur attitude ne relevait nullement d'un désir d'obstruction mais d'une volonté de contrôler l'affectation de ces crédits.

Puis le président américain s'en est pris aux gouverneurs du Michigan, du Minnesota, de Virginie, de New York : il a appelé les populations à exiger d'eux qu'ils mettent fin aux mesures de confinement qui empêchent les Américains de travailler et soutenu les manifestations, parfois très faibles, qui ont eu lieu ici et là. Comme par hasard, les gouverneurs incriminés sont tous démocrates. Quand on pense qu'en 1980, le candidat républicain, Ronald Reagan, avait fait campagne en faveur



Le président américain, Donald Trump, lors d'une conférence de presse sur le coronavirus en mars dernier.

de la défense des prérogatives des États, cela laisse songeur. Mais ces États peuvent être des États clés pour la victoire à la présidentielle, en novembre prochain. Et les idées politiques ne sont pas vraiment ce qui préoccupe le plus le président sortant.

Il s'obstine à mettre en avant qu'il a tout fait pour enrayer la chute de l'économie américaine et que ce sont les démocrates, par leurs mesures liberticides, qui empêchent, sinon la relance, du moins une maîtrise au moins partielle du dérapage économique et de la montée du chômage. Les chiffres en effet sont

durs : les États-Unis connaissent la pire récession économique depuis 1929 et ont perdu pas loin de 22 millions d'emplois. Or l'économie était jusque-là le point fort du premier mandat de Donald Trump. Et ce ne sont pas ses avis médicaux grotesques qui peuvent lui rapporter des voix.

L'épidémie met une nouvelle fois en lumière l'ampleur des inégalités, les Noirs américains et les plus défavorisés étant plus touchés que les autres par le virus. Des revenus moindres, une nourriture déséquilibrée, favorisant l'obésité ou le diabète,

un nombre de médecins et de lits d'hôpitaux très inférieurs à la moyenne dans les zones les plus pauvres, 30 millions d'Américains sans couverture maladie suffisante, tout cela donne une image moins reluisante de la société américaine que ne le souhaite le président américain. Et blâmer les lacunes de l'OMS, aussi réelles soient-elles, ne peut suffire à dissimuler cette réalité.

Rien n'est encore perdu pour novembre, loin s'en faut. L'administration Trump n'en est pas moins confrontée à un défi sanitaire, économique et politique considérable. ■

MARC SEVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Corée du Nord.** – Enterré un peu vite par la rumeur publique internationale – quelques médias américains, hong-kongais ou japonais l'avaient donné pour mort fin avril – Kim Jong-Un a fait une réapparition spectaculaire, le 1er mai, en participant, sous l'œil des caméras de la télévision d'État, à l'inauguration d'une usine d'engrais. Le retour aux affaires de l'homme fort de Pyongyang a surtout été marqué par les tensions militaires les plus vives observées depuis deux ans à la frontière avec la Corée du Sud.

■ **États-Unis.** – « *OBAMAGATE !* », a tweeté Donald Trump, le 12 mai dernier. La Maison Blanche accuse ainsi Barack Obama d'avoir, au cours de la période de transition, fin 2016, tendu un piège, avec l'appui du FBI, au général Michael Flynn, l'ancien conseiller à la sécurité nationale de Trump. Le but : accréditer la thèse d'une connivence entre la Russie et l'entourage du nouveau président. Au-delà des effets de manche, le dossier semble maigre : aucun élément matériel n'accrédite l'hypothèse d'un complot impliquant l'ancien président démocrate.

■ **Royaume-Uni.** – À peine perturbés par l'épidémie de covid-19 en Europe, les échanges sur le futur accord post-Brexit avec l'UE se sont poursuivis début mai. Le 3^{ème} cycle des négociations s'est achevé le 15 mai sur un bilan mitigé. Chacun renvoie l'autre à ses responsabilités : Michel Barnier déplore le manque d'ouverture des Britanniques et ces derniers réclament un changement d'approche de Bruxelles. Aucun progrès notable ne semble donc réalisé depuis le 2^{ème} cycle de négociation, conclu fin avril.

Voix étrangères

■ **VE Day et coronavirus.** *Le Times* de Londres s'y est risqué dans son édition du 8 mai : tracer un parallèle entre la Victoire de 1945 dite VE Day (Victory in Europe) et la victoire annoncée sur le Covid-19, appelée ici VC. 450 000 morts britanniques en presque six ans, soit un pour cent de la population de 1939, comparés à 30 000 décès en moins de trois mois ; une guerre froide entre les nouveaux vainqueurs, l'Amérique et l'URSS, comparée à celle entre Washington et Pékin ; les conséquences économiques et sociales. Mais le propos de l'éditorial du grand journal conservateur vise à dépasser ces constats généraux pour en tirer une morale : l'esprit de 1945 était entièrement projeté vers le futur, l'espoir d'un nouveau départ pour le Royaume-Uni, d'un avenir meilleur pour tous,

à la hauteur des sacrifices consentis et des souffrances endurées. Le fameux Service National de Santé (NHS), qui se retrouve sept décennies plus tard au cœur de la nouvelle guerre contre le virus, est né de cet esprit de 1945. Tout comme l'État-providence.

Cependant, remarque un commentateur, le rapport Beveridge, qui en a dessiné les contours, avait été publié en 1942. Cela veut dire qu'au plus fort de la crise, aux jours les plus noirs, des responsables inspirés imaginaient un nouveau monde. *Le Times* ne le dit pas, mais ceux qui ont réagi à cet éditorial ne s'en sont pas privés : on est loin du compte aujourd'hui. « *Où sont les Butler et les Bevan ?* ». Tant le parti conservateur que le parti travailliste d'alors possédaient des dirigeants au caractère trempé, à forte tendance sociale, fondement du consensus politique de l'après-guerre. Il n'en est absolument rien

à notre époque que d'autres commentent à l'attentisme d'avant-guerre (*appeasement*).

Margaret MacMillan, auteur d'une synthèse remarquable sur la conférence de la paix de Versailles de 1919, élargit le propos à l'international. Invitée de l'hebdomadaire *The Economist*, en date du 9 mai, elle se demande ce que les futurs historiens tireront de l'analyse des choix effectués par les gouvernements chacun pris isolément et du monde en général. « *Espérons, écrit-elle, que l'histoire en montrera les bons côtés, le côté angélique de notre nature, selon l'expression d'Abraham Lincoln : des dirigeants et des opinions éclairés construisant ensemble des politiques intelligentes et inclusives, et renforçant nos institutions vitales, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'histoire alternative ne connaîtrait pas de fin heureuse.* »

YLM.

Pékin se prépare à réagir au choc en retour de la propagation universelle du Covid-19 à partir de son sol. Taïwan pourrait être la première cible.

Thé au lait

PAR YVES LA MARCK.



Mme Tsai Ing-Wwen, a été réélue présidente de Taïwan, le 11 janvier dernier, pour un second mandat.

Prenez-vous du lait dans votre thé ? Un nuage ou moitié moitié ? Savez-vous que la Chine continentale est le seul pays asiatique où l'on boit son thé sans lait ? En Asie, l'habitude du thé au lait ne date pas de l'Empire britannique, des Indes à Hong-Kong. Plusieurs pays de la zone ont développé leurs propres versions de ce breuvage. S'ils se sont récemment découvert ce point commun, c'est sans doute pour mieux marquer leurs différences, culturelles et donc sociales et politiques, avec la grande Chine. Cette alliance dite « du thé au lait » encercle littéralement cette dernière sur toutes ses frontières, des Ouïgours (Sut Chai) aux Mongols et aux Tibétains, et conforte la notion d'ensemble indo-Pacifique, depuis Calcutta (Thé Masala) jusqu'à Taïwan et au Japon. Elle est née curieusement d'une guerre des trolls entre la Chine et la Thaïlande, mi-avril, lorsqu'un acteur populaire de séries télévisées thaï et sa petite amie, une célèbre mannequin, ont paru appuyer la cause de Hong-Kong et faire une différence entre beauté chinoise et taïwanaise. La réplique chinoise n'a pas tardé mais, excessive, y compris anti-monarchique, elle s'est révélée contre-productive, et elle a donné le jour à cette ligue panasiatique anti-chinoise, ou si l'on préfère anti-communiste chinoise, dont Taïwan et son thé à bulles (Boba tea ou thé aux perles) sont devenus le centre stratégique.

Pékin avait déjà perdu la guerre d'image sur la résistance au Covid-19, en dépit de ses efforts de diplomatie, soit douce – « diplomatie du masque » - soit dure – « diplomatie du loup guerrier ». Perdu, passe encore, mais au bénéfice de l'autre Chine, Taïwan, voilà qui est inacceptable pour Pékin. Et que Taïwan s'érige en alternative non à la Chine continentale, puisqu'elle est tout autant chinoise, mais à son mode de gouvernance communiste, que Taïwan devienne une alternative, non plus nationaliste comme à l'époque de l'ancien Kuomintang, mais démocratique, il y a là de quoi agacer encore plus les héritiers du président Mao !

Il est vrai que, durant cette crise du Coronavirus, Taïwan a fait la démonstration qu'il n'est pas nécessaire de recourir à des moyens autoritaires pour venir à bout d'une urgence sanitaire. Le petit pays a nettement mieux réussi que son grand voisin continental, en jouant sur sa culture individualiste, ses réseaux associatifs et sur la confiance de la population dans ses gouvernants librement élus. Il a surtout pu bénéficier d'une information de première

main, à travers les nombreux taïwanais présents en Chine continentale, y compris à Wuhan. L'île a ainsi pu anticiper l'extension de l'épidémie, fermer ses frontières la première au monde et tuer la pandémie dans l'œuf. Au 4 mai, elle recensait 432 cas et six décès. On sait qu'elle avait, en vain, tenté d'avertir l'OMS, dès janvier, des dangers du Covid. Le pays a acquis ainsi une visibilité internationale qu'il avait perdue après sa mise à l'écart de l'ONU, en 1971.

Ce regain de légitimité de Taïwan, à la fois sur le plan intérieur chinois et sur le plan international, est totalement intolérable pour le président Xi Jinping. Cet affront justifie, à lui seul, le maintien de la convocation de la conférence nationale du Parti Communiste Chinois, qui doit se tenir à Pékin, à partir du 22 mai, en présence de quelques trois mille délégués.

Une première option est militaire. Taïwan est habitué au déploiement aérien et naval de l'APL (Armée Populaire de Libération) à chaque élection. Il a encore connu ce type de menace en janvier dernier, sans que cela suffise à empêcher la réélection de la présidente sortante, Tsai Ing-wen, théoriquement favorable à l'indépendance mais plus pragmatiquement acquiescente au statu quo. Il est toujours possible que Pékin aille plus loin que des mesures

d'intimidation, qu'il profite de l'effacement américain – une partie de la VII^e flotte a dû regagner sa base de Guam pour cause de contamination – et de la distraction du monde par le virus pour se saisir de gages – des îlots à proximité immédiate des côtes. Mais ce serait aggraver son cas et accélérer le mouvement d'isolement et de délocalisation qui déjà s'annonce.

L'autre option envisagée par le PC chinois est économique. La politique de Taïpei a favorisé le retrait d'investissements taïwanais de Chine continentale et leur rapatriement sur l'île. Comment Pékin compte-t-il faire pour que ce processus ne provoque pas d'effet de contagion sur d'autres investissements, européens ou américains, voire sur ceux de ses voisins asiatiques ? Peut-on imaginer ce que l'on a appelé une « dé-sino-mondialisation »⁽¹⁾, c'est-à-dire une mondialisation qui poursuivrait son cours mais au profit d'autres pays que la RPC : Taïwan, Vietnam, Singapour, Thaïlande ? Ces pays marquant de plus en plus de réticences vis-à-vis de leur grand voisin, l'alliance des pays d'Asie du sud-est (Asean), où ils pèsent d'un certain poids, pourrait se dégager des Routes de la soie, pour se transformer en une sorte de cordon sanitaire autour de l'Empire du milieu.

Le choix des dirigeants communistes chinois est difficile : le régime ne peut guère se refermer sur lui-même, tant son économie dépend de l'ouverture à l'extérieur. La Chine, contrairement aux États-Unis, ne peut se permettre des niveaux de protection accrus, même si son marché intérieur progresse. Condamnée au statu quo, elle pourrait être tentée de faire le gros dos, en laissant passer l'orage, pour mieux rebondir ultérieurement.

Mais c'est compter sans l'effet sur l'opinion ! La formule « Quand la Chine s'éveillera » est souvent l'objet d'un contresens. L'éveil de la Chine correspond, certes, à l'émergence d'une puissance étatique, mais aussi à l'individualisation d'une société. Et à l'émergence d'une opinion publique qui pourrait être tentée de comparer les deux modèles chinois : celui de Xi Jinping et celui de Taïwan. Vis-à-vis de cette opinion, Xi a pu facilement disqualifier Hong-Kong comme modèle néo-colonial. Il ne peut guère contester le caractère chinois de Taïwan. ■

(1). En référence au concept de « sino-mondialisation », c'est-à-dire de mondialisation guidée et dominée par la Chine. Cf. l'ouvrage de Sophie Boisseau du Rocher et Emmanuel Dubois de Prisque, *La Chine (est) le monde. Essai sur la sino-mondialisation*, Odile Jacob, 2019.

Pour préparer le jour d'après

La crise sanitaire a fait fleurir de bien beaux discours. Retour de l'État ? Retour de la nation ? Mais ils ne sont jamais partis ! Simplement, les élites du pouvoir, des affaires et des médias cultivent en temps ordinaire la fiction de la mondialisation et le mythe de l'intégration européenne. Mais quand tout va mal – qu'il s'agisse d'une crise financière comme en 2008 ou d'une pandémie – on demande l'aide de l'État et on appelle à la cohésion nationale.

Il y a douze ans, les élites avaient découvert les effets désastreux du capitalisme financier après avoir méprisé tous les avertissements. Cette année, les mêmes élites « découvrent » la grande misère des hôpitaux publics dont elles avaient été averties par de multiples grèves et manifestations – une grande misère qu'elles avaient elles-mêmes provoquée à coup de réductions de crédits. Et elles « découvrent » que la nation est dépendante de l'étranger pour les masques médicaux et pour des médicaments essentiels – comme si, là encore, les périls de la gestion en flux tendu et au moindre coût n'avaient jamais été dénoncés.

La conséquence de cet aveuglement volontaire, c'est la somme impressionnante d'improvisations, de ratages et de mensonges qui a tenu lieu de politique de lutte contre la pandémie. C'est aussi ce constat, fait par tout un peuple confiné : les arrogants gestionnaires de la *start up nation* ne savent même pas gérer !

Pour ne pas perdre la face, la « gouvernance » oligarchique a repris, au début de la pandémie, les mots et les propositions qu'elle n'avait cessé de dénoncer : indépendance nationale, souveraineté, relocalisations, nationalisations... On a même lu, dans le quotidien de la bourgeoisie libérale, une tribune favorable à la planification !

Attention cependant : un discours aux accents « souverainistes » n'annonce pas nécessairement la restauration d'un pouvoir politique pleinement souverain et la mise en œuvre d'une politique d'indépendance



nationale. La France est toujours enfermée dans la zone euro, ruineuse pour son économie. Bruxelles annonce le retour à l'austérité sous prétexte de remboursement de la dette publique. Le Medef est à la manœuvre pour relancer la machinerie du capitalisme industriel et financier et tente déjà d'obtenir de nouvelles mesures anti-sociales.

Il faut bien entendu un programme de lutte contre la crise sanitaire, qui n'est pas terminée, contre la crise économique, qui ne fait que commencer, contre la crise sociale qui s'aggrave, contre la crise financière qui menace. Les reports de charges, les prêts garantis, les primes et secours exceptionnels apportent un soulagement mais ne permettent pas de sauver l'économie française ni de réduire les fractures sociales et territoriales.

Pour affronter les multiples crises, pour mettre en œuvre un nouveau développement, la politique de la nation doit être en tous points cohérente.

Pas d'exercice cohérent de la souveraineté

sans monnaie nationale, sans protection de notre économie, sans budget affranchi des contraintes bruxelloises. Pas de stratégie anti-crise sans nationalisation du crédit et des secteurs-clés de l'économie. Pas de développement sans l'abandon du productivisme et sans planification de la transition écologique. Pas de démocratie sans participation des citoyens à la mise en œuvre de la planification et à la gestion des entreprises.

Les diverses fractions de l'oligarchie sont incapables de concevoir un redressement et une réorientation de cette ampleur. Il faudra que la nation se donne à nouveau des représentants capables de donner à notre collectivité un avenir. C'est dans cette perspective que nous présentons, en deux documents successifs, les analyses et les propositions de la Nouvelle Action royaliste. Elles sont le fruit de réflexions et de débats menés depuis bientôt cinquante ans. Elles sont destinées à tous ceux qui tracent, aujourd'hui, les chemins de la renaissance. ■

BERTRAND RENOUVIN.

Les royalistes ouvrent le débat

Que le « monde d'après » ne ressemble pas au « monde d'avant » : telle est l'idée générale qui a présidé à l'élaboration de ce cahier.

Les analyses avancées dans le présent cahier spécial de *Royaliste* et les propositions qui le seront dans le prochain numéro, en s'appuyant sur nos motions de congrès, sont destinées à alimenter une réflexion sur le « monde d'après » dans ses différentes composantes politiques, économiques, sociales et écologiques, ainsi que dans ses dimensions nationales, européennes et internationales.

Dès l'automne, nous les ferons vivre et nous chercherons à les approfondir, à les amender et à les compléter en les confrontant – à travers le dialogue le plus large, le plus ouvert et le plus franc possible – aux chercheurs de toutes disciplines, aux

personnes engagées en politique, dans le monde syndical, environnemental, associatif et dans la vie économique de notre pays. Nous le ferons sans tabou, mais avec un impératif : que les personnalités ou les organisations consultées partagent avec nous la même ambition et la même volonté de bâtir le « monde d'après » en rupture avec la mondialisation ultralibérale.

Cette enquête pourrait se poursuivre par la publication, à l'occasion du 50^e anniversaire de la NAR en avril prochain, d'un manifeste destiné à jeter les bases d'un nouveau pacte social soucieux du bien commun. Et – faisons un rêve ! – déboucher sur l'organisation d'un colloque. ■

Le poids de l'irresponsabilité

Pour remédier à une décennie de désarmement sanitaire, il faudra tout remettre à plat. Le pouvoir politique devra prendre des décisions et en imposer l'exécution. Les citoyens exigeront des résultats.

En 2005, un rapport décrivait avec précision la crise sanitaire que nous subissons. En peu de temps, sous l'impulsion de ministres de la Santé soutenus au plus haut sommet de l'État, des plans ont été établis, des organisations adéquates créées. Elles ont été dirigées par de hauts fonctionnaires tenaces, tellement convaincus de l'importance de leur mission qu'ils se sont comportés en véritables croisés de la protection sanitaire. La France est devenue le pays le mieux armé du monde pour faire face à une épidémie. Nous avions des masques et des respirateurs artificiels. Leur production était assurée sur le sol national. Quinze ans plus tard, nous affrontons le Covid-19 avec les moyens d'un pays sous-développé. Il sera difficile de désigner des coupables tant est complexe l'enchevêtrement des responsabilités, d'autant que les acteurs de ce désastre se ren-

voient déjà la balle. Mais il est possible d'établir la chronologie des décisions prises, d'en analyser le contenu et d'en identifier les auteurs, pas pour couper des têtes, mais pour comprendre et pour agir.

Des éléments ont déjà été versés au dossier. On a accusé le changement de doctrine du Haut conseil de la santé publique concernant les masques, distinguant les stocks stratégiques (masques chirurgicaux), à destination du public, gérés par l'État, des stocks tactiques (masques FFP2), à la charge des hôpitaux. Au même moment, ces derniers étaient soumis à une cure d'amaigrissement budgétaire, leurs directeurs étaient sommés de les diriger comme une entreprise. Les politiques de rigueur qu'on s'imposait au nom d'une doxa libérale et européiste ont fatalement conduit à réduire les lits disponibles et les personnels, à privilégier les importations avec pour

conséquence la disparition de la production française.

Pour les gouvernements, le principe de prévention a cessé d'être une priorité, alors que les crises sanitaires se succédaient dans le monde. Des ministres ont baissé les bras devant les attaques de politiques, de la presse et de l'opinion. Des hauts fonctionnaires ont parfois pris la chose à la légère. Des administrations se sont livrées à des luttes de pouvoir ajoutant à la cacophonie. Des parlementaires qui sonnaient l'alarme ont subi le mépris de cabinets ministériels à l'influence grandissante. On a démolé des structures qui avaient démontré leur efficacité parce qu'on a privilégié des politiques à court terme au mépris de la première fonction régalienne, celle de protéger la population. On a même récemment détruit des stocks de masques alors que leur péremption n'était pas avérée. De manière gén-

rale, la crise sanitaire laisse apparaître de graves dysfonctionnements au sein des institutions et dans la machine administrative. « *Nous souffrons et de ne pas être gouvernés, et d'être trop administrés* », jugeait Jacques Bainville il y a plus d'un siècle. Trop administrés peut aussi se comprendre comme mal administrés parce que mal gouvernés.

Les improvisations et les revirements de l'exécutif actuel, la cacophonie de sa communication, sont en partie les héritiers d'une décennie d'erreurs. On consent à lui en faire crédit à condition qu'il rompe avec la politique de ses prédécesseurs et avec les principes qui inspirent la sienne. L'État doit impérativement recréer les conditions de notre protection sanitaire par des décisions fortes, loyalement exécutées, dans le cadre d'une indépendance retrouvée. Il a une obligation de résultat. ■

Cette France qui est en première ligne

La crise sanitaire aura, une nouvelle fois, mis en lumière le rôle des groupes sociaux qui sont vraiment essentiels à la vie de la nation. Parmi eux, peu de traders ou de startupers, mais des infirmiers, des pompiers, des livreurs, des routiers... Cette France de la première ligne sera fondée à demander son dû.

Souvenons-nous du cliage que certains essayaient d'installer dans le pays avant cette pandémie : d'un côté, le petit carré des « progressistes », celui des premiers de cordée, à l'aise dans la mondialisation. De l'autre, la foule des « retardataires », rétifs au changement, inquiets pour leur avenir. Cette France, méprisée en haut lieu, que l'on matraquait, que l'on gazait, l'hiver dernier, lors des manifestations contre la réforme des retraites.

Or, on a pu mesurer, à l'occasion de la crise sanitaire, combien cette foule des anonymes était indispensable au fonctionnement du pays. Pas de système de soins sans infirmiers, sans aides-soignants,

sans médecins de ville. Pas de nourriture sans paysans, sans routiers, sans livreurs, sans employés de magasins. Pas de sécurité sanitaire sans policiers, sans pompiers. Pas de vie possible, dans un pays en crise, sans agents publics à leur poste.

Certains découvrent aujourd'hui, ou feignent de découvrir, que la plupart de ces métiers, pénibles, exposés au risque, sont bien souvent mal payés, peu valorisés, mal protégés. Et qu'une grande partie d'entre eux sont assurés par des hommes et des femmes par ailleurs exposés à des conditions de vie difficiles.

Cette réalité est désormais sous les yeux de chacun et il sera difficile de ne pas en te-

nir compte, « le jour d'après ». Le chantier est immense, il ne saurait se résumer à quelques prairies, ou à des discours, vite oubliés, sur l'héroïsme des uns ou sur le dévouement des autres. Augmentation significative des salaires, revalorisation des statuts existants, meilleure protection sociale : c'est ainsi que la nation doit affirmer l'estime qu'elle porte à ces groupes sociaux indispensables. Il faudra également leur reconnaître le droit de peser davantage dans les décisions, si l'on veut sortir des logiques technocratiques qui ont pesé si négativement durant cette crise.

En premier lieu au sein de l'hôpital public, où la communauté des soignants, les asso-

ciations d'usagers et les élus locaux et, en particulier, les maires doivent avoir davantage leur mot à dire.

Une fois la pandémie terminée, l'on arguera sans doute, chez nos dirigeants politiques ou du côté du patronat, que le moment est mal choisi, que les conséquences économiques de la crise sanitaire sont beaucoup trop dures, que les contraintes budgétaires sont trop fortes, que Bruxelles renâcle, que Francfort tousse, que Berlin s'inquiète, et qu'il est totalement impossible d'envisager de tels changements. Nous parions, à l'inverse, que ceux qui ont lutté en première ligne, avec succès, durant ces mois d'épreuve, ne se laisseront pas voler leur victoire. ■

Un modèle économique dépassé

Mondialisation, confiance dans les marchés, libre concurrence... tout a volé en éclat avec la crise sanitaire. C'est l'ensemble de notre modèle de développement qui est à revoir.

On nous avait promis une mondialisation heureuse. La libre circulation des marchandises, des capitaux, de l'information et des personnes, favorisée par l'intégration des marchés, le développement des moyens de transports et le progrès technique, devaient apporter le bonheur à l'humanité. Réduire l'extrême pauvreté et la faim dans le monde, garantir à tous l'éducation primaire, promouvoir l'égalité des sexes, lutter contre les maladies, assurer un environnement durable, encourager le développement, telles étaient les retombées à en attendre.

Aujourd'hui, force est de constater que la mondialisation ultralibérale est une jungle où le marché règne en maître et réduit les nations et les peuples à l'état de faire-valoir. Ses promoteurs, qui sont aussi ses bénéfices,

ont dérégulé à tout-va et démantelé les moindres protections.

Ils ont empêché la mise en place d'un système monétaire international dont la structuration aurait pu nuire à la concurrence. Les politiques économiques mises en œuvre ont contribué à l'endettement des États, à l'adoption de politiques d'austérité déflationnistes, à la baisse relative des salaires, à la précarité du travail, à la déstabilisation de la protection sociale, à la délocalisation des industries stratégiques... Seuls en ont profité un petit nombre d'individus jaloux de leurs prérogatives. À ce tableau déjà bien noir, il convient d'ajouter le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources, la dégradation de la biodiversité et la multiplication des épidémies, aboutissement d'un processus qui a démarré

avec la révolution industrielle et qui est allé en s'accroissant avec la mondialisation et la course effrénée au profit qui en est le moteur, au mépris de l'écosystème.

La concurrence des pays émergents, où les entreprises estiment préférable de s'installer dans la perspective d'une demande plus importante, d'un coût du travail plus faible et d'un retour sur investissement élevé, est un des maux dont souffre l'économie française, mais il n'est pas le seul. On peut également citer le carcan de la zone euro, une faible croissance, la perte du modèle industriel français fondé sur l'intervention d'un État pilote de grands projets.

La catastrophe actuelle nous offre l'occasion de changer de paradigme. Le défi est immense, car il nécessite de définir démocratiquement un nouveau pacte productif fondé sur de grands projets qui assurent notre indépendance et notre souveraineté économique, la solidarité sociale et la transition écologique. ■

Ils le disent aussi !

■ **Arnaud Montebourg** : « Notre pays est en train de réfléchir aux conséquences de cette économie mondialisée. Nous ne sommes toujours pas sortis de la crise de 2008-2009, avec des pertes de capacité industrielle, un niveau de chômage sans précédent, etc. A cela, il faut ajouter la perte de notre indépendance technique, technologique, économique. » (Le Midi Libre, 06/05/20)

■ **Stéphane Séjourné**, chef de file des députés LREM au Parlement européen : « N'ayons pas peur du mot nationalisation. Sans doute est-ce l'occasion aussi de refonder le dogme européen qui est fondamentalement économique et date des années 1980-1990. Mais le dépassement, ce n'est ni le débauchage d'individus ni l'effacement des sensibilités politiques derrière un casting de façade. » (Le Point, 20/04/20)

■ **Frédéric Lordon** : « Il n'y a pas trente-six manières, dans l'urgence, de maintenir les gens dans leur situation matérielle quand leurs revenus s'effondrent d'un coup, il n'y en a même qu'une : que la puissance publique vienne se substituer à eux pour assurer la continuité de leurs paiements essentiels. » (Blog du Monde diplomatique, 28/04/20)

Les nations reprennent la main

À tous les niveaux, le multilatéralisme est en crise : que ce soit au sein de l'Union européenne, construction inachevée, de plus vastes organisations multilatérales ou des instances de régulation du commerce mondial. Une refonte des organisations de coopération internationale est urgente et passera par une action concertée des nations qui, partout, reprennent la main.

L'Europe des égoïsmes. Il est revenu, comme tout bon marionnettiste de la presse : ce cliché annonçant l'Europe des cigales à celle des fourmis, l'Europe de la rigueur protestante à celle de la grande fantaisie catholique, l'Europe du Nord à celle du Sud. Malgré les demandes du président du conseil italien, la pression insistante de la gauche espagnole au pouvoir et les dénonciations de l'indifférence des plus grands par le petit mais respecté Portugal, il n'y aura pas d'eurobonds, ni de plan Marshall pour sauver du naufrage les pays de l'Union européenne (UE) dont les structures économiques s'avèrent être les plus exposées aux conséquences de la crise de l'économie réelle qui

accompagne la pandémie. Pire : la plus grosse partie des prêts mis en place au niveau communautaire devra être remboursée.

L'impuissance de l'ONU et de l'OMS. L'Organisation mondiale de la santé est en crise. Après l'épidémie du SRAS de 2006, il avait pourtant été prévu de lui donner presque les pleins pouvoirs, en cas de nouvelle « guerre » sanitaire. C'était bien vite oublié qu'à sa naissance, dans le sillage de l'Organisation des Nations Unies, en 1946, il n'était pas question de faire d'elle autre chose qu'un organisme « apolitique » justement bien distinct de l'ONU. Comme cette dernière, son impossible indé-

pendance financière fait d'elle un enjeu des luttes de pouvoirs entre les nations les plus puissantes. Les États-Unis comme la Chine peuvent lui causer des dommages incommensurables. L'accusation, par Washington, d'une trop grande proximité idéologique de son directeur, pourtant élu face à d'autres candidats, est le signe d'une nouvelle lutte. La structure fédérale de l'OMS, dans laquelle différents bureaux sont, au niveau régional, contrôlés par les États, constitue un autre élément de fragilité.

Une prévision de reprise asymétrique. Des prévisions au sujet de l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) de différentes

régions du monde, viennent d'être publiées. En 2020, le PIB de la Chine pourrait baisser de 1,2 %, celui des États-Unis de 5,9 % et celui des pays de l'Union Européenne, pris dans leur ensemble, de 5,9 %. En 2021, la Chine pourrait afficher une insolente croissance de 9,2 % face aux États-Unis et à l'UE, qui seraient en dessous des 5 %. Gare aux ambitions de l'Empire du Milieu susceptible de constituer, sans complexe, un Huawei sanitaire.

La guerre commerciale est à son comble. La crise sanitaire ne peut qu'aviver la compétition entre la Chine et les États-Unis. Affaibli par la guerre commerciale que se livrent les deux grandes puissances, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient d'ailleurs de démissionner, laissant derrière lui une structure extrêmement affaiblie. ■

La NAR, un projet d'ensemble



DR.

Le projet politique de la Nouvelle Action royaliste s'inscrit dans le récit national, procède d'analyses sans cesse renouvelées du cours de l'histoire et se construit dans le débat permanent.

La Nouvelle Action royaliste est une aventure intellectuelle vécue au fil d'engagements dans les luttes du moment : elle est tout à la fois une société de pensée et un mouvement politique, ce qui implique un accord profond entre la réflexion et les actions engagées au fil des décennies⁽¹⁾.

La tâche entreprise voici près de cinquante ans n'était pas facile : il fallait arracher le royalisme à sa caricature extrémiste et à ses rêveries nostalgiques et montrer la pertinence de la ré-institution de la monarchie royale à partir d'une analyse renouvelée des évolutions institutionnelles et des transformations de la société française - sans

que soient négligés les facteurs géopolitiques et géostratégiques.

Un petit mouvement politique, toujours accaparé par ses tâches militantes, ne pouvait mener à bien une telle entreprise dans l'isolement. C'est dans le dialogue avec les intellectuels, les chercheurs et d'éminents serviteurs de l'État que nous avons pu enrichir les réflexions qui se menaient à l'intérieur de la NAR et formuler un projet politique qui présente trois caractéristiques :

Ce projet s'inscrit précisément dans le récit national. À l'inverse des doctrinaires, la NAR ne regarde pas l'histoire sous l'angle du tri à faire et des rejets à effectuer. Elle assume toute l'histoire de France depuis le début de l'aventure capétienne en 987 jusqu'à la V^e République et privilégie les facteurs de continuité qui ont permis, au fil des guerres et des tragédies internes, la

formation d'un État national. C'est pourquoi la NAR se réfère aux légistes de la monarchie médiévale, au parti des politiques qui conçoit au XVI^e siècle notre tradition républicaine, aux monarchiens qui sont les premiers acteurs de la Révolution française, aux monarchistes libéraux de la monarchie parlementaire après 1814, aux catholiques sociaux et à la conception gaullienne.

Ce projet est rigoureusement républicain. La République se définit classiquement comme la société qui a en vue l'intérêt général, dans lequel l'autorité s'exerce par la loi sur des hommes libres et égaux. Elle englobe plusieurs régimes politiques qui répondent à cette définition – aussi bien la monarchie royale sous ses formes anciennes et modernes que la monarchie élective telle que l'organise la Constitution de la V^e République. Pour résoudre les contradictions de la Constitution gaullienne – l'ambiguïté de l'arbitrage, les conflits entre les deux têtes de l'exécutif – la NAR propose la monarchie royale pour affirmer pleinement l'indépendance du chef de l'État, arbitre et garant de la continuité d'une nation ayant retrouvé sa pleine souveraineté. Cette évolution constitutionnelle se fera à l'encontre de la dérive oligarchique de nos institutions : elle rétablira la démocratie parlementaire, redonnera au gouvernement la

plénitude de ses attributions et permettra de renouer avec la pratique du référendum dans le respect de la souveraineté populaire.

Ce projet a pour enjeu la justice sociale et la liberté. La Constitution s'appuie sur le corps des principes affirmés par la Déclaration de 1789 et par le Préambule de 1946. La NAR partage avec plusieurs autres traditions politiques l'ambition de toujours mieux inscrire ces principes dans notre société. Elle affirme que la souveraineté de la nation, assurant par elle-même sa défense, est la condition première de la liberté de chacun et de la justice sociale. Elle observe que l'indépendance nationale trouve sa garantie dans l'équilibre des nations européennes et des puissances mondiales. Depuis bientôt cinquante ans, face aux dégâts provoqués par le libéralisme économique, elle réfléchit à une réorganisation de l'économie nationale et à la mise en œuvre d'une démocratie participative dans le cadre de la planification nationale, des entreprises publiques et privées, des collectivités décentralisées. Dans les mois qui viennent, la NAR souhaite compléter et préciser ses propositions, dans le dialogue avec tous ceux qui veulent réorienter le cours de notre histoire. ■

(1) Les engagements de la NAR seront évoqués dans le numéro 1191 de *Royaliste*.

Qu'est-ce que la NAR ?

■ **Un mouvement royaliste** - La Nouvelle Action royaliste est un mouvement politique qui rassemble des hommes et des femmes autour d'une même fidélité à la Maison de France et à son chef, le comte de Paris et d'un même projet : l'instauration d'une monarchie démocratique et parlementaire. Alors que le chef de l'État est actuellement l'élue d'un camp contre un autre camp, au risque de l'arbitraire et de divisions accrues entre les Français, la royauté en France renforcerait l'unité de la nation dans le respect de la liberté de chacun, assurerait l'indépendance nationale, garantirait la continuité

de l'État et instituerait un arbitrage qui est la condition première de la justice sociale.

■ **Des citoyens engagés dans la France d'aujourd'hui.** - Les royalistes de la NAR sont des citoyens à part entière qui participent à la vie politique du pays dans tous les domaines et aux niveaux les plus divers : élections nationales ou locales, mandats syndicaux, participation à la vie universitaire, associative, économique dans leurs régions. Ils viennent de tous les horizons politiques : non seulement du royalisme traditionnel, mais aussi du gaullisme, du socialisme... Des adhérents de tous âges et de toutes catégories sociales travaillent ensemble au sein de la NAR.

■ **Une communauté ouverte et vivante.** Les royalistes de la NAR poursuivent un travail permanent de réflexion, mené dans un souci constant de dialogue avec les diverses familles intellectuelles et politiques du pays. Chaque mercredi, ils organisent des conférences avec les principaux intellectuels français. Ils élisent leurs représentants dans les instances statutaires du mouvement et, au cours de chacun de leurs congrès annuels, travaillent sur des propositions concrètes qui prennent la forme de motions, votées démocratiquement.

■ **Prenez contact !** - Venez vous renseigner, échanger avec nous, nous faire part de vos questions sur le projet de la NAR.

Nous contacter

■ **Vous pouvez nous écrire :**
La Nouvelle Action Royaliste,
Bloc C - BAL 13, 36-38 rue
Sibuet- 75012 Paris.

■ **Nous contacter par téléphone ou par mail :**
Téléphone : 06 43 11 36 90
Site NAR : <http://nouvelle-action-royaliste.fr/>
Courriel : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

■ **Dialoguer sur notre groupe public Facebook :**
La Nouvelle Action Royaliste

■ **Ou sur notre compte twitter :**
@NARoyaliste I Twitter



par Gérard Leclerc

Quel héritage Emmanuel Mounier nous laisse-t-il ?

Il y a soixante-dix ans, Emmanuel Mounier quittait ce monde à l'âge de 44 ans, laissant largement ouvert un héritage intellectuel qu'il offrait à ses successeurs, alors qu'il était lui-même dans les incertitudes de l'après-guerre. Tout son labeur, depuis la fondation de la revue *Esprit* en 1932, avait consisté dans la volonté de faire rejoindre une recherche philosophique avec un engagement résolu dans l'actualité. Ce fut toujours son mérite et sa peine. Pour le comprendre, il faut sans cesse revenir à la thèse de Jean-Louis Loubet del Bayle sur les non-conformistes des années trente⁽¹⁾. La crise qui s'est ouverte alors impose à toute une génération un examen qui remet en cause les fondements d'une civilisation. Est-il possible de définir une nouvelle voie entre le capitalisme et le socialisme marxisant qui a triomphé en Russie ? Ils sont nombreux alors, de sensibilités diverses à vouloir tout remettre en question. Qu'ils s'appellent Thierry Maulnier, proche de l'Action Française, Robert Aron et Arnaud Dandieu ou encore Philippe Lamour⁽²⁾, ils prônent tous une nouvelle voie, une révolution spirituelle, où se trouve promue la primauté de la personne. Mounier, qui est de cette génération, pense profondément que le craquement de Wall Street signifie la fin d'un monde et qu'il s'agit de réfléchir à un projet alternatif global. Il va donc jouer sa partie à lui, fort de sa formation initiale, qui est à la fois chrétienne et universitaire. Il a eu un maître en la personne de Jacques Chevalier, qui l'a guidé dans la pensée contemporaine, où il trouvera des points de repère qui nourriront son « personnelisme ».

Jean-Marie Domenach, qui a écrit le meilleur ouvrage sur Mounier, malheureusement épuisé, résume en une formule le projet du fondateur d'*Esprit* : « *Pendant des siècles de domination bourgeoise, le rationalisme, l'individualisme et l'argent ont abîmé l'homme, l'ont dissocié de la nature, de la communauté et de lui-même. Il n'y a pas de solution partielle, il faut tout recommencer dans une lumière neuve.* » Vaste ambition qui réclame de l'imagination, de la constance et une énergie sans limite. Contre ce qu'il appelle « le désordre établi », c'est toute une civilisation qui est à refaire. Il a une analogie en tête, c'est celle de la Renaissance du XVI^e siècle. Il s'agit de construire la Renaissance du XX^e siècle. Magnifique projet, qui s'énonce d'abord en termes philosophiques. C'est Charles Péguy qui donnera au personnelisme d'*Esprit* sa consistance propre, avec un réalisme spirituel, à la jonction du charnel et du spirituel précisément. Mounier trouvera d'autres éclairages, aussi bien avec Bergson, Maurice Blondel, Max Scheler et Gabriel Marcel, sans oublier l'étonnant Berdiaev, qui apportera beaucoup à la revue.

Mais qu'en est-il de l'incarnation d'une telle pensée dans l'actualité historique ? C'est là où les choses apparaissent dans leur complexité. Mounier se veut résolument révolutionnaire. Il ne se reconnaît pas dans les institutions de l'époque. Même la démocratie lui fait problème : « *Démocratie, si l'on garde le mot, et peu m'importe, ce n'est pas pour nous le régime d'un nombre anonyme, voire la sanction de l'unanimité, mais le règne de la responsabilité vivante dans le droit vivant.* » Très bien ! Mais concrètement qu'est-ce que cela peut nous donner ? Quelle forme prendra cette révolution, sur quelles forces sociales s'appuiera-t-elle ? Il faut, pour des in-

tellektuels un peu démunis, s'insérer d'une façon ou d'une autre dans l'histoire telle qu'elle se fait. Et nous sommes bien obligés de constater que l'entreprise de Mounier et de ses amis va se trouver gravement compromise par des forces extérieures qui les dépassent.

Nous sommes malheureusement obligés d'aller très vite. Il faudrait évoquer la période de la guerre, où après avoir tenté de jouer son jeu dans le cadre du premier Vichy, Mounier va se retrouver du côté de la Résistance, et donc de la proximité du Parti communiste, quand celui-ci aura jeté toutes ses forces dans la bataille. Lorsqu'*Esprit* reparaitra à la Libération, la revue sera prisonnière de cette proximité, dont elle aura beaucoup de mal à se dépêtrer. Pourquoi ne pas le dire ? Les premiers contacts que les fondateurs de ce journal établirent dans les années soixante-dix avec Jean-Marie Domenach, successeur de Mounier, qui nous accueillit avec beaucoup de cordialité, étaient marqués de la difficulté qu'il y avait eu à rompre avec ce Parti communiste, dont on avait été tout de même si proche. Impossible d'éluder ce moment où Mounier se demande comment s'insérer dans le mouvement irrépensible de l'Histoire : « *Une vaste révolution est en cours, commandée, hors de nos formulaires, de nos volontés, et même de nos bonnes volontés par un obscur mouvement de l'Histoire. À nous de l'humaniser, dans toute sa masse, non pas en lui appliquant du dehors un visage de l'homme trop connu et déjà figé, mais en dégagant de son tumulte même, en avant de l'homme connu, un visage renouvelé de l'homme éternel.* »

Un tel langage montre à l'évidence que l'on est très loin d'acquiescer au stalinisme brutal de l'époque. *Esprit* s'est toujours défini à l'encontre du marxisme orthodoxe, même si s'est exprimé en son sein l'espoir d'une mutation du communisme. N'empêche qu'il y a bien eu défaillance et que celle-ci renvoie aux incertitudes politiques d'une revue, qui par la suite a hésité entre divers courants. À un courant anti-industrialiste, celui d'un Jacques Ellul et d'un Ivan Illich, s'est toujours opposé un courant de type technocratique. Mounier avait polémique de tout sa force contre le Bernanos de *La France contre les robots*. Et qu'en est-il de la revue, telle qu'elle s'est poursuivie dans les années après Jean-Marie Domenach et Paul Thibaud ? Peut-on parler vraiment de la continuité d'un authentique personnelisme ? On me permettra toutefois de conclure sur une note positive, car je ne pourrais jamais oublier que, pour notre part, nous avons toujours trouvé le meilleur accueil auprès des continuateurs que furent Domenach, Thibaud, ou encore Jean Bastaire et Guy Coq. C'est que sans doute, il y avait quelque chose de fécond dans les intuitions initiales de la revue des années trente. ■

(1). Jean-Louis Loubet del Bayle, *Les Non-conformistes des années 30*, Le Seuil, 1969.

(2). Thierry Maulnier tenait alors la rubrique des idées dans les pages littéraires de l'*Action française*, Robert Aron et Arnaud Dandieu animaient l'autre revue « personneliste », *L'Ordre Nouveau*, avec Denis de Rougemont, Philippe Lamour avait fondé la revue *Plans*, avec Le Corbusier et Fernand Léger.

J'ai relu avec beaucoup d'attention le livre de Jean-Marie Domenach, Emmanuel Mounier, paru en 1972 dans la collection Écrivains de toujours des éditions du Seuil.

Todd : « Nous sommes au début d'un nouveau cycle, celui des Gilets jaunes »

Dans son dernier essai, *Les Luites de classes en France au XXI^e siècle*, Emmanuel Todd identifie, avec son acuité coutumière, l'affrontement qui attend le pays dans les décennies à venir.

Il y a trois ans, en publiant *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*, Emmanuel Todd avait retracé l'évolution des peuples à partir de l'étude des structures familiales, son domaine de prédilection⁽¹⁾. L'ouvrage s'achevait par quelques réflexions intuitives sur l'avenir immédiat, notamment sur le sens du « populisme » au sein du monde anglo-saxon, après l'élection de Trump et le Brexit. À travers *Les Luites de classes en France au XXI^e siècle*, un clin d'œil appuyé à Karl Marx, l'historien et démographe paraît reprendre sa réflexion au point où il l'avait laissé. Il perçoit, dans le phénomène politique majeur que constitue le mouvement des Gilets jaunes, l'illustration d'un basculement sociologique en train de s'opérer. Des dynamiques au long cours sont bien à l'œuvre. L'une d'elles est l'effacement de la détermination des comportements sociaux – de la fécondité à l'orientation du vote – par la structure familiale. Cette donnée anthropologique, placée au cœur de l'œuvre scientifique d'Emmanuel Todd, a perdu de sa pertinence au fil du temps jusqu'à ne plus être perceptible dans une France où l'appartenance à une classe sociale joue désormais un rôle de premier ordre.

La société stratifiée. Alors même que le reflux de l'idéologie communiste et la tertiarisation des économies occidentales semblaient en condamner l'hypothèse, la réapparition de la lutte des classes est l'idée-maîtresse de cet essai. Cette intuition prend son sens dès l'examen du poids respectif des différentes catégories sociales. Au sommet de la pyramide, l'élite qui gouverne notre pays se distingue du modèle ordinaire du « capitalisme libéral ». Ce que Todd désigne comme une « aristocratie stato-financière », se caractérise par une « intrication entre les grands corps de l'État d'une part, la haute finance et les grandes entreprises de l'autre ». Des hauts fonctionnaires qui naviguent entre cabinets ministériels et directions d'entreprises privées croisent les capitaines d'industries et propriétaires de médias, l'ensemble ne représentant qu'1 % de la population. Suivent les 19 % de cadres et les professions intellectuelles supérieures, le gros de l'électorat macroniste, qualifiés de « pseudo-dominants » puisqu'ils constituent en réalité un ensemble disparate dont une partie a déjà entamé son décrochage. À l'étage inférieur, une « masse atomisée », environ 50 % de la population, de petits ouvriers et employés, d'agriculteurs,



de petits commerçants. Au bas de la pyramide, un prolétariat (30 % de la population) d'ouvriers et d'employés non-qualifiés.

Le phénomène majeur de ces dernières années est moins le creusement des inégalités que l'appauvrissement d'une grande partie de la population, associé à d'autres signaux inquiétants (baisse de la fécondité, hausse de la mortalité infantile en 2009 et 2018, déclin du niveau d'éducation...). Hormis l'élite stato-financière surprotégée, toutes les couches de la société française sont, progressivement, aspirées vers le bas. Chaque catégorie socio-professionnelle en déclassement accentue à son tour le clivage entre la base et le sommet de la société.

Le nouveau clivage. En 2008, lorsqu'il publie *Après la démocratie*, Emmanuel Todd souligne que « la disparition des idéologies traditionnelles renvoie chaque strate éducative, chaque profession à des déterminations propres. La société prend alors une allure de millefeuille. La communication se raréfie entre les niveaux ; idées, valeurs et préoccupations circulent horizontalement ». Cette lecture inspire partiellement la théorie de l'archipelisation développée par l'analyste politique Jérôme Fourquet⁽²⁾, selon laquelle la population, sans atteindre le stade de la communautarisation, se disperse en divers îlots (agregés selon le niveau de revenus ou d'éducation, l'origine, la religion) plus ou moins homogènes.

La crise des Gilets jaunes, ainsi qu'en témoigne le soutien au mouvement large et durable dans l'opinion, ne marque-t-elle pas, au contraire, l'entrée dans le monde d'après ? Malgré l'échec de la révolte de 2018-2019, Emmanuel Todd semble le penser, qui entrevoit dans le malheur des défavorisés une réunification fondatrice.

Le décrochage progressif de la classe moyenne conduit des Français toujours plus nombreux à rompre avec l'idéologie dominante. Preuve en est, note l'auteur, l'érosion du soutien au projet européen entre les deux référendums de 1992 et de 2005. Cette majorité populaire en train de se constituer ne saurait se réduire aux bataillons de Marine Le Pen. La France des élites, emmenée par LREM, ne s'opposerait pas à la France des prolétaires soutenant le RN. Les scores additionnés de ces deux partis dominants – quelle que soit l'élection depuis 2017 – demeurent toujours inférieurs à 50 % du corps électoral. Ainsi, la majorité des Français rejette l'un et l'autre. En outre, Todd met en évidence l'identité inversée des phénomènes Macron et Le Pen. L'analyse des résultats du premier tour de l'élection présidentielle de 2017 montre en effet que le vote Macron est conditionné négativement au vote Le Pen. Une évidence affleure : le vote Macron n'a pas d'autre contenu qu'un contre-vote Le Pen.

Autre découverte, la faible corrélation, à l'échelle du département, entre l'intensité de la mobilisation des Gilets jaunes et le vote Marine Le Pen démontre que la France qui s'est soulevée face à Macron n'était pas celle du RN. Nul affrontement de blocs en perspective mais une homogénéisation de la société par le bas, déjà sensible dans le rejet de la « comédie politique » illustrée aussi bien par l'opposition théâtrale entre prétendus progressistes et populistes que par l'impuissance économique des gouvernants, enchaînés aux dogmes européens. Emmanuel Todd s'offre le luxe d'une prédiction : un nouveau cycle d'un demi-siècle s'ouvre devant nous, où la question du niveau de vie et celle de la représentation démocratique domineront les débats. ■

CASIMIR MAZET.

(1). Cf. la recension de l'ouvrage dans *Royaliste* n° 1132, pp. 6-7 et la vidéo du passage de l'auteur aux Mercredis de la NAR : <https://youtu.be/yI9PcQerl8A>

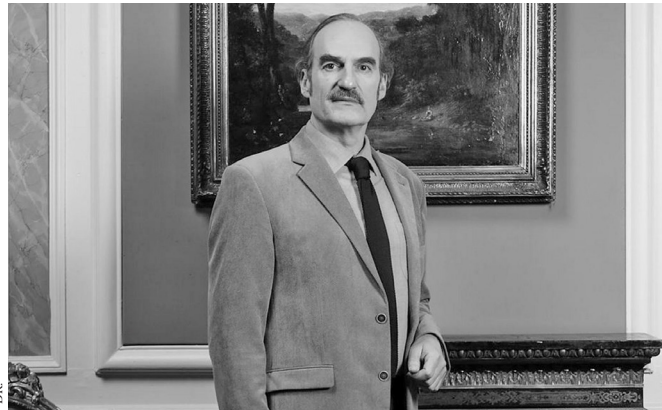
(2). Jérôme Fourquet, *L'Archipel français*, Seuil, 2019. Voir *Royaliste* n° 1173, pp. 6-7.

Emmanuel Todd, *Les Luites de classes en France au XXI^e siècle*, Seuil, 2020.

Quand la télé s'en mêle, s'emmêle

L'engouement pour les séries m'irrite autant que la passion féminine pour le ballon rond. Mais, soucieux de mes devoirs envers mes lecteurs, j'ai allumé mon poste et remontré de mes filets cathodiques deux prises bien françaises.

■ **Alphonse Président.** - Prof retraité, que je soupçonne, sans crainte du truisme, d'être de gauche, Alphonse Dumoulin étonne ses collègues sénateurs par sa science du croissant artisanal. Des combines parlementaires le propulsent, à son corps défendant, président du Sénat. Au même moment, le ministre de l'intérieur fait disparaître le président de la République. En toute logique, Alphonse le remplace. Mais Dumoulin n'est pas Poher. Il ne se contente pas du rôle d'intérimaire dans lequel veut le cantonner une première ministre pulpeuse tout droit sortie des rêves macroniens, ex-employée d'une start up ressemblant comme deux électrons à Google. En bon gaulliste, Alphonse se saisit de l'événement pour sauver la France. Mais la France a une dette colossale qu'elle ne sait comment rembourser. Mais le sinistre de l'Intérieur complot. Mais Alphonse est bien maladroit et encombrant. Servie par des acteurs qui n'hésitent



Michel Vuillermoz dans la série *Alphonse Président*.

pas à en rajouter avec justesse, portée par Michel Vuillermoz, cette mini-série amuse et instruit. Elle dépeint ce qui est. Elle montre aussi aux spectateurs, qui veulent bien se donner la peine de le voir, ce qui peut être. Une question surgit à laquelle répondra peut-être la suite attendue: Alphonse est-il téléguidé par la NAR ?

■ **Parlement** - L'ami Gerlotto sait probablement ce qu'est le *finning*. Samy l'ignore avant de devenir assistant parlementaire à Bruxelles. Ses efforts laborieux pour faire adopter une motion visant à interdire aux pêcheurs de pratiquer cette ablation à vif des ailerons de requins nous plongent au cœur des arcanes du parlement eu-

ropéen, où règne la culture du compromis. Pour faire triompher ce qui devient son cheval de bataille, Samy affronte une redoutable conseillère politique allemande, surmonte l'incompétence et la veulerie de son patron centriste et se dépêche des chausse-trappes des lobbyistes. Il peut compter sur l'aide mesurée d'un haut fonctionnaire subtil et narcissique qui le guide dans l'invraisemblable entremêlement des procédures et luttes de pouvoir à l'œuvre dans une institution gouvernée par l'incohérence apparente de seconds couteaux foutraques. Sans lever le voile sur le dénouement, mentionnons avec une pointe de méchanceté l'inconséquence de parlementaires teutons perdus

par leur goût barbare du houblon. Nous, Français, savons au moins qu'*in vino veritas* ! Les acteurs sont aussi bons que leurs personnages, même s'il est pénible de les entendre s'exprimer dans leur langue d'origine, une manie dont il faudra contraindre les réalisateurs à se débarrasser lorsque nous reverrons de l'ORTF un vrai service public. La parlementaire anglaise pro-Brexit, complètement paumée et ignorante, est particulièrement touchante. Des esprits chagrins y voient une caricature des brexiters. En soutien de cette appréciation, ils invoquent les protestations d'attachement à l'Europe et à ses institutions dont le réalisateur s'est cru tenu de se justifier dans les médias. Si tel est le cas, force est de constater qu'il s'est laissé dépasser par son sujet. En forçant lourdement le trait, il dessine du Parlement européen une caricature dont le réalisme dépasse l'imagination. Mais peu importe à nous spectateurs, le vigneron, pourvu que dans le flacon on trouve l'ivresse. ■

LÉON SKINWEL.

Alphonse Président. - Produit par la chaîne OCS. <https://madelen.ina.fr/serie/alphonse-president>.

Parlement. - Produit par France Télévisions. <https://www.france.tv/series-et-fictions>.

Sur les écrans

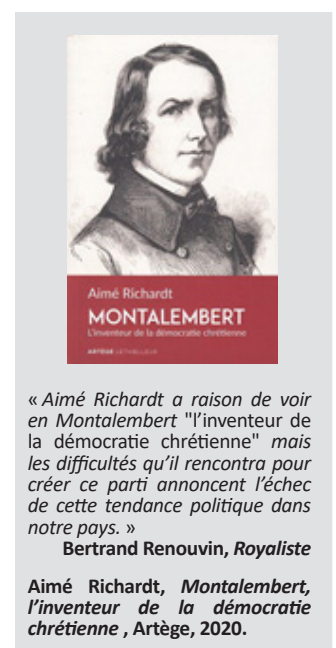
■ **Mare Tranquillitatis.** - John Fitzgerald Kennedy sait exactement ce qu'il fait quand il annonce l'arrivée du premier États-unien sur la Lune, à l'occasion d'un discours, le 12 septembre 1962. Quelques jours plus tôt, il avait assisté à un essai concluant du puissant moteur de la fusée mise au point par Wernher Van Braun, l'homme au passé de nazi que ni les élites de Washington ni le grand public ignorait. Ces détails et tous ceux relatifs aux principales étapes de la première décennie de la conquête spatiale par les États-Unis (le premier vols habité, le premier rendez-vous spatial, la première sortie d'un astronaute de son vaisseau, le premier drame : la mort des trois membres de l'équipage de la mission Apollo 11, sont exposés tout au long des cinq heures du documentaire réalisé en 2019 par Robert Stone,

tandis qu'un montage de films en couleur d'époques, par Todd Douglas Miller, nous amène au plus près de l'exploit. Avec le recul des années, on mesure mieux les enjeux politiques et scientifiques de la plus belle aventure humaine du XX^e siècle. Bien-sûr, il s'agissait d'affirmer la supériorité d'un système politique et économique sur un autre : l'états-unien sur le soviétique. Mais on ignorait que Kennedy fut réellement effrayé, en voyant s'élargir le gouffre financier qu'il avait contribué à créer. De même le président démocrate aurait-il aimé voir voler le premier astronaute afro-américain, en cette période de lutte pour les droits civiques. Mais le racisme des milieux militaires et des sénateurs du vieux Sud, qui avaient la main sur les budgets de la Nasa, ne le permettront pas. Bien sûr, les missions lunaires sont supprimées seulement trois ans après avoir commencé. Mais les ingé-

nieurs adules, qui se retrouveront au chômage du jour au lendemain, feront les beaux jours de l'industrie informatique naissante en recyclant les progrès réalisés, en matière de puissance de calcul et de miniaturisation ! Et que dire de cette première photographie de la Terre, saisie dans toute sa fragilité par l'objectif d'un banal appareil photographique à pellicule argentique, celui d'un astronaute de la mission Apollo 8 ? Elle symbolisera pour la planète une prise de conscience écologique qui n'aura que trop tardé. De manière prémonitrice, quelques jours avant le départ historique d'Apollo 11, l'astronaute Michael Collins avait déjà averti : « *Seule l'histoire mesurera l'ampleur de cette mission !* » Il en fallu, des tripes, pour s'embarquer. ■

DAVID NOVARRO

La conquête de la lune, Robert Stone, Arte éditions. - *Apollo 11*, Todd Douglas Miller, Universal..



« Aimé Richardt a raison de voir en Montalembert "l'inventeur de la démocratie chrétienne" mais les difficultés qu'il rencontra pour créer ce parti annoncent l'échec de cette tendance politique dans notre pays. »

Bertrand Renouvin, *Royaliste*

Aimé Richardt, *Montalembert, l'inventeur de la démocratie chrétienne*, Artège, 2020.

Le mouvement royaliste

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (2)

Jean de Launoy

Le feuilleton de notre ami François Fleutot sur les royalistes résistants se poursuit avec Jean de Launoy et l'équipe de *La Vérité française*.

AVEC JEAN DE LAUNOY ET MAURICE DUTHEIL DE LA ROCHÈRE, on entre dans le vif du sujet, puisqu'eux et leurs amis n'attendent pas pour entrer en dissidence. Au tout début, quand la France est encore maréchaliste à 90%, dès le mois de septembre 1940, ils font paraître le premier numéro d'une feuille polycopiée : *La Vérité française*.

De fait, ils sont assimilés, en 1946, par Germaine Tillion, liquidatrice du Réseau qu'elle nomme Hauet-Vildé, à la nébuleuse du Musée de l'Homme. Réseau emblématique, mais surtout réseau qui servira pour affirmer la prééminence de la gauche dans l'historiographie officielle. Ce n'est pas mentir entièrement puisque le linguiste Boris Vildé, l'anthropologue Anatole Lewitzky, la bibliothécaire Yvonne Oddon et la majorité de leurs amis, font partie des groupes intellectuels antifascistes d'avant-guerre et s'organisent dès leur retour à Paris en juillet/août 1940. Le premier numéro de leur journal, *Résistance*, paraît le 15 décembre 1940 et le dernier, rédigé par Pierre Brossolette, en mars 1941.

Mais les choses ne sont pas si simples car il y a au moins trois sources distinctes dans cette nébuleuse. À côté des intellectuels antifascistes, Germaine Tillion, jeune ethnologue de trente-deux ans, tout juste revenue de ses missions d'études en Algérie⁽¹⁾, et Paul Hauet, soixante-treize ans, ancien colonel, se servent de l'Union Nationale des Combattants Coloniaux (UNCC), sous couvert d'action caritative et légale, pour organiser des filières d'évasion et de camouflage.

Germaine Tillion rencontre son amie Yvonne Oddon qui la met en relation avec Vildé et Lewitzky. De son côté Paul Hauet, le 28 juin, retrouve son vieux camarade de la campagne du Soudan (1898), Maurice Dutheil de la Rochère, devant les débris de la statue du



Jean de Launoy avec un de ses enfants. Musée de la Résistance nationale.

général Mangin, sculptée par Maxime Réal del Sartre, que viennent de détruire les Allemands. Dutheil est en relation avec Jean de Launoy (ils sont tous les deux monarchistes) et son groupe *La Vérité française*. Voilà constituée ce que l'on nomme le Réseau du Musée de l'Homme, alliance improbable, avant-guerre, entre des intellectuels antifascistes et des bourgeois patriotes.

Jean de Launoy est né à Dunkerque le 7 août 1900. Il fait son service militaire au 14^e régiment de Spahis et participe à la guerre du Rif au Maroc (Croix de Guerre et médaille coloniale). De retour en métropole, il s'engage aux Camelots du roi et participe aux réunions et manifestations du mouvement néo-monarchiste. Mobilisé en septembre 1939, il fait la guerre dans la cavalerie motorisée.

En août 1940, après une visite à son confesseur, le père

dominicain Joseph Guihaire, Jean de Launoy crée, avec le docteur vétérinaire Julien Lafaye, un groupe clandestin pour dénoncer l'occupant et la désinformation des journaux collabos. C'est *La Vérité française* dont le premier numéro paraît en septembre. Dans son numéro 3 (octobre 1940), Launoy publie une lettre à Charles Maurras. « Je vous dirais tout d'abord, mon cher Maître, que je suis et que je demeurerai toujours le plus dévoué de vos disciples. J'ajoute que depuis plus de vingt ans, je m'efforce de propager vos idées qui, si elles avaient été mieux écoutées nous auraient préservés des malheurs présents. Au Quartier Latin et ailleurs, j'ai baroudé maintes fois et connu les geôles de la gueuse (...) Quand au général de Gaulle, nous ne le connaissons, Maître que d'après vos écrits⁽²⁾. Vous le jugiez précurseur clairvoyant, ardent patriote, grand

génie militaire. Peut-on jeter la pierre à ce bon soldat qui lutte encore pour son pays avec toute son énergie et toute sa science ? » Ainsi *La Vérité française* est le seul journal de la résistance qui se déclare ouvertement gaulliste au début de l'occupation.

Pierre Stumm est lui aussi monarchiste. Façonnier en traitement des métaux, il organise, dès août 1940, un groupe de sabotage et de renseignement qui opère dans la région d'Argenteuil, de Courbevoie, aux usines Renault et à la gare de l'Est. C'est en septembre 1940 qu'il affine son groupe à celui de son ami Jean de Launoy... ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : *Les fusillés de la place Balard*.)

(1). Germaine Tillion passe l'essentiel des années 1930 au cœur de l'Aurès algérien. Elle travaille à une thèse d'ethnographie sur les systèmes de parenté chez les Chaouias.

(2). En effet tous les livres du général de Gaulle ont été chroniqués dans *l'Action française*, et, dès le 6 juin 1940, Charles Maurras, Léon Daudet, Maurice Pujo ne tarissent pas d'éloges pour le nouveau sous-secrétaire d'État.

Références :

■ Germaine Tillion, « Première résistance en zone occupée », dans la *Revue d'histoire de la Seconde guerre mondiale*, n° 30, avril 1958 (reproduit dans *Esprit*, février 2000).

■ Julien Blanc, *Au commencement de la Résistance, du côté du Musée de l'Homme*, Éditions du Seuil 2010.

■ Henri Noguères, Marcel Degliane, Jean-Louis Vigier, *Histoire de la Résistance en France*, Tome 1 (juin 1940-Juin 1941), Tome 2 (Juillet 1941-Octobre 1942), Éditions Robert Laffont 1967-1969.

■ Le journal *La Vérité française* : quelques exemplaires du journal sont consultables sur le site Gallica de la BNF : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328877876/date.item>

La Nouvelle Action royaliste

Communiqué Pour un contrôle plus strict de nos frontières

Le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, a annoncé, le 7 mai dernier, une série de mesures d'allègement des contrôles aux frontières, au moment même où le virus pourrait à nouveau se propager dans les pays qui ont levé partiellement leur confinement. Les allègements prévus concernent à la fois l'accueil d'étrangers disposant d'un contrat de travail et la levée de la quarantaine obligatoire pour tous les ressortissants des pays de l'Union européenne. Ces facilités répondent à une demande express de la Commission européenne et des milieux économiques qui souhaitent, malgré la crise, faire venir sur notre territoire des travailleurs « détachés » ou à bas coût. La décision est d'autant plus scandaleuse que la plupart de nos voisins, à commencer par l'Allemagne ou l'Espagne, continuent de maintenir des contrôles extrêmement stricts vis-à-vis des ressortissants d'autres pays européens. **La NAR proteste contre ces mesures qui mettent en danger la vie des Français, au nom de principes absurdes ou d'intérêts à courte vue, et demande à ce qu'elles soient immédiatement rapportées.**

■ **Les lecteurs de *Royaliste* devant la crise sanitaire.** – Nous recevons des contributions particulièrement intéressantes de militants, de sympathisants ou de lecteurs confrontés à la crise sanitaire. Nous avons ouvert dans le journal une rubrique qui accueillera régulièrement des extraits de cette correspondance. Écrivez nous ! Que vous soyez en première ligne ou chez vous, à vos plumes, à vos écrans ! Ce que vous voyez, ce que vous pensez nous intéresse !

■ **Erratum.** – Le chapeau de l'article de notre ami François Gerlotto consacré au véganisme (*Royaliste*, n° 1189) a été présenté de façon erronée. Il fallait lire : « Si le système économique issu de la société de consommation garde toutes ses capacités de nuisance, c'est parce qu'il dispose d'une extraordinaire faculté de capter la demande des consommateurs et de la faire évoluer à son profit, sans se préoccuper des coups mortels qu'il porte au monde dans lequel nous vivons. » Que l'auteur accepte toutes nos excuses.

Mercredis de la NAR

Chaque mercredi, nous accueillons dans nos locaux nos amis et sympathisants de la NAR pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence se déroule de 20h à 22h dans nos locaux, 38, rue Sibuet, 75012 Paris. Métro Picpus. (entrée libre, participation aux frais de 2 €). Un repas amical est servi à l'issue des débats (participation aux frais : 7 €)

Compte tenu de la situation sanitaire, en Île-de-France, les conférences des Mercredis de la NAR ne reprendront pas avant le mois de septembre. Nous communiquerons à nos adhérents, sympathisants et lecteurs le nouveau calendrier de ces réunions, une fois que nos invités nous auront confirmé leur présence.

Vidéos de la NAR

Les Mercredis de la NAR ayant provisoirement fermé leurs portes, du fait des mesures de confinement, nous offrons à nos lecteurs la possibilité de visionner chez eux l'ensemble des conférences enregistrées depuis juin 2017. Il vous suffit de vous connecter à l'adresse « Les Mercredis de la NAR – YouTube ». et vous découvrirez 65 conférences représentant près de 130 heures d'émission. Voici la liste des dernières conférences mises en ligne :

Mercredi 27 novembre : Colonel René Cagnat. Sur le thème : La région centre-asiatique et l'Europe en tant que proie des superpuissances et de l'islam.

Mercredi 4 décembre : Françoise Germain-Robin. Pour la présentation de son livre, en collaboration avec feu Luc Beyer de Ryke : *Congo, mémoires à vif*.

Mercredi 22 janvier : Nicolas Palumbo et Bertrand Renouvin. Pour un débat sur la réforme des retraites et la révolte sociale.

Mercredi 29 janvier : Jean-François Colosimo Pour son livre : *La Religion française*.

Mercredi 25 février : David Djaïz. Pour son livre : *Slow démocratie*.

Actualités de la NAR

■ **Royaliste sur 16 pages.** – Notre lectorat continue de s'élargir. C'est le moment de nous communiquer des listes d'amis à qui nous pourrions adresser le journal. Écrivez nous !

Maison de France

■ **Dans un texte publié le 10 mai sur son blog, Mgr le comte de Paris s'inquiète des conséquences de l'état d'urgence sur les libertés publiques :** – « Nos assemblées votent le prolongement de l'état d'urgence sanitaire. Une sorte de reconduite pour un gouvernement qui semble avoir été dépassé par la crise, qui l'a géré de façon attentiste et dont le seul souci semble maintenant de se prémunir contre une vague probable de poursuites. Ainsi en va-t-il de la vie de notre société dont on a déstructuré tout ce qui tenait encore debout (l'exemple de l'hôpital est à ce titre caractéristique, je le soulignais dans ma dernière tribune). Ce qui m'inquiète dans cette affaire de confinement, c'est l'atteinte forte qui a été faite à nos libertés et droits fondamentaux. Je comprends qu'il faille, dans des situations extrêmes, faire l'effort de renoncer à certains comportements individuels pour le bien commun de la collectivité, mais cet effort doit pouvoir se faire de façon voulue et concertée. Cela nécessite un système politique qui repose sur la confiance (ce qui implique non seulement d'écouter mais aussi d'entendre) ou encore sur le vrai dialogue (comme en Allemagne entre l'État Fédéral et les Länder). Au contraire, notre système s'est appuyé sur la coercition plutôt que sur la responsabilité des personnes ou des corps intermédiaires, avec un contrôle quasi inexistant du Parlement et des ministres adeptes du « faites ce que je dis et non ce que je fais » ! (...) Il faudra, dans les mois qui viennent, rester attentifs à ce que ces dispositifs restrictifs ne soient pas prolongés ou que d'autres ne les remplacent, dans la perspective de prévenir une future crise (comme le non respect du secret médical par exemple). » (pour retrouver le texte du prince : <https://comtedeparis.com/>).

À signaler

■ **Dynastie.** – Le n°14 de la Lettre de *Dynastie* est paru. Au sommaire : le portrait du grand duc Georges de Russie et les éphémérides de la semaine. Découvrez ce numéro et les précédents en vous connectant sur le site des « Archives royalistes » (<https://archivesroyalistes.org/-Dynastie>)

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : E. Micheletti
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801
ISSN 0151 – 5772
Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

La décision de Karlsruhe

La crise de la zone euro est entrée dans une nouvelle phase, le 5 mai, lorsque le Tribunal constitutionnel fédéral d'Allemagne a rendu son arrêt sur les mesures prises en 2015 par la Banque centrale européenne⁽¹⁾. C'est une phase décisive car la question latente de la souveraineté vient d'atteindre, en Allemagne, le point où elle devient conflictuelle. Ce conflit ne nous fait pas entrer immédiatement dans la phase terminale de la crise, mais il l'annonce.

Pour prendre la mesure de l'enjeu⁽²⁾, il importe de ne pas inscrire l'arrêt du Tribunal de Karlsruhe dans l'affrontement fantasmé entre les « progressistes » et les populistes français. La cour constitutionnelle allemande se détermine selon des principes juridiques qui sont communs aux démocraties mais aussi selon des normes propres à l'Allemagne, qui engendrent des débats spécifiquement allemands.

Les principes invoqués par les juges de Karlsruhe sont connus. Dans l'arrêt Lisbonne rendu le 30 juin 2009, le Tribunal avait souligné le caractère non-démocratique de l'Union européenne qui n'est ni un État fédéral ni un État national mais un « *regroupement d'États* » (*Staatenverbund*) qui demeurent souverains. Mais cette « *union conventionnelle régie par des traités ne saurait être réalisée de telle manière qu'il ne resterait plus dans les États membres de marge d'action suffisante à l'égard de la vie économique, culturelle et sociale* ».

C'est pourquoi le Parlement allemand s'est vu reconnaître le 22 septembre 2009 des pouvoirs de participation aux procédures qui concernent les directives et les amendements aux traités. Comme il n'existe pas de « *peuple européen unifié* » qui pourrait fonder un système politique légitime, c'est la République fédérale d'Allemagne qui est tout à la fois légitime dans ses institutions et souveraine dans ses décisions. « *Les États membres demeurent les maîtres des traités*. »

L'arrêt du 5 mai 2020 est dans la logique de l'arrêt Lisbonne mais va beaucoup plus loin. Saisi de très nombreux recours contre les mesures prises par la BCE en 2015, le Tribunal constitutionnel juge que la Banque centrale allemande (Bundesbank) aurait dû former un recours pour contester sa participation au programme PSPP de rachats de titres publics - et que le gouvernement fédéral ainsi que le Bundestag auraient dû s'assurer que la Bundesbank avait bien formé son recours. Motif ? Les mesures prises par les organes de l'Union « *ne sont pas des actes de puissance publique* » et la BCE a outrepassé sa compétence en intervenant dans la politique économique des États. De fait, elle a participé indirectement au financement de

la dette des États ce qui est contraire à l'orthodoxie monétaire allemande. Le Tribunal affirme en effet que le programme de la BCE nuit aux épargnants allemands...

Comme la Cour de justice de l'Union européenne avait entériné le programme PSPP de la BCE, les juges de Karlsruhe s'en prennent violemment à cet organisme. Pour le Tribunal constitutionnel, il s'agit d'un avis qui n'est pas « *intelligible* » et d'une « *interprétation objectivement arbitraire des traités* » qui ne saurait lier les autorités politiques nationales. En conséquence, la cour de Karlsruhe affirme que la Bundesbank ne peut plus participer à l'exécution du programme PSPP d'achat de titres obligataires... à moins de prouver dans les trois mois que ce programme n'est pas « *disproportionné par rapport aux effets de la politique économique et budgétaire* ».

Cette mise en demeure provoque frayeurs et fureurs à Bruxelles et Francfort : si la Bundesbank ne peut plus racheter de titres publics selon les dispositions actuelles, la situation deviendra insupportable pour les pays les plus endettés – dont l'Italie – et la zone euro explosera. En Allemagne, le débat n'oppose pas les gentils pro-européens et les méchants populistes mais les partisans de l'orthodoxie monétaire, membres du FDP ou de l'Afd, qui voudraient que la BCE respecte à nouveau leurs principes, les défenseurs de « l'intégration européenne » qui déplorent la décision de Karlsruhe et ceux qui tentent de concilier, à droite et à gauche, des positions inconciliables.

On se tiendra éloigné de ces querelles, pour mieux souligner deux constats :

La Cour de justice de l'Union européenne a opéré un coup de force en 1964 lorsqu'elle a décidé en tout arbitraire de plaquer un ordre juridique de son cru sur une organisation régie par le droit international. Elle est disqualifiée.

La Banque centrale européenne et l'ensemble des organes formels et informels qui régissent la zone euro constituent un système de contraintes d'autant plus inacceptable qu'il interdit les mesures de monétisation de la dette, de dévaluation monétaire et de protection de l'économie nationale qui permettraient de faire face à la crise.

Qu'on en finisse, au plus vite, avec l'euro. ■

(1). Il s'agit des décisions portant sur le programme élargi d'achats d'actifs de titres publics, PSPP en anglais, qui permet à la BCE d'acheter des titres publics sur le second marché. Cf. sur mon blog les explications de Frédéric Farah.

(2) Pour une analyse complète de la décision de la Cour de Karlsruhe, lire l'entretien accordé par Coralie Delaume au *Figaro*, le 14 mai.

Sommaire

Page 2 - StopCovid : les apprentis sorciers. – Souveraineté numérique.

Page 3 – Ultralibéraux à l'offensive. – L'Écho du net.

Page 4 – Air France ou le vol des dindons.

Page 5 – Les États-Unis dans la tempête. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 6 – Pékin-Taïwan : les deux modèles chinois.

Page 7 – Cahier spécial : pour préparer le jour d'après.

Pages 8 et 9 – Cahier spécial : nos analyses sur la crise et l'après.

Page 10 – Cahier spécial : la NAR, un projet d'ensemble.

Page 11 – L'héritage d'Emmanuel Mounier.

Page 12 – Emmanuel Todd et le cycle des Gilets jaunes.

Page 13 – Quand la télé s'en mêle. – Mare tranquillitatis.

Page 14 – Des royalistes contre les nazis : Jean de Launoy.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : la décision de Karlsruhe.